



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Compte rendu GT A+ du 2 mai 2017

Ce GT a commencé à 14h30 par des propos du Sous-Directeur se voulant rassurants, à savoir :

- L'objectif et les ambitions de RH sont de boucler les conditions d'accès aux postes comptables avant 2020.
- Il propose donc d'avancer progressivement, raison de cette première fiche qui propose une adaptation des règles actuelles.
- Il souhaite favoriser une augmentation des rémunérations et des responsabilités de l'encadrement à la DGFIP.
- Une évaluation approfondie est envisagée pour 2019 ,pour développer la carrière comptable actuelle.

La CFTC a lu sa liminaire comme les autres OS, qui se sont une nouvelle fois unanimement mises d'accord pour refuser la fiche (quasi-inchangée depuis le 5 avril) sur le calendrier des mouvements comptables et sur la possibilité d'un mouvement local.

Le GT d'une demi-journée a pris un tour imprévu, dans la mesure où la quasi-totalité des débats de la DG avec les OS n'avait pour seul but que d'avancer sur le mouvement comptable unique.

Les représentants de l'administration ont développé en vain leurs arguments à plusieurs voix afin de nous faire infléchir notre position (toutes les OS avaient déjà quitté le GT du 5/4 devant l'entêtement du sous directeur).

En fin de journée, face à l'échec du dialogue, le sous-directeur a proposé de passer à la seconde fiche.

Vu le temps imparti, la CFTC a décliné la proposition, demandant à ce qu'une telle fiche, abordant plusieurs sujets majeurs tels :

- la révision des règles d'accès aux postes comptables
- la réintégration des IDIV ex-IP dans le grade des IDIV
- la possibilité d'une indiciation intermédiaire en cas de reclassement

fasse l'objet d'un GT spécifique d'une journée, pour que les échanges constructifs puissent aboutir.

D'autres OS ont fait la même demande.

En effet, sur cette fiche, seule la situation des IDIV ex IP a fait l'objet d'un rejet unanime des OS, les

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



autres points, dont certains relativement positifs, demandaient des réflexions et des développements impossibles à « expédier » en fin de journée.

La CFTC refuse en bloc la fiche « Calendrier des mouvements comptables », tout comme elle juge inacceptable le reversement des IDIV exIP dans le grade des IDIV, et demande qu'il s'effectue, à la demande des cadres, dans le grade d'IP.

Elle reste cependant prête à discuter, dans des conditions d'un vrai dialogue social, sur les points pouvant améliorer l'accès des postes comptables pour tous les grades, et les mesures de fin de carrière qui pourraient leur être favorables.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr cftcdgfip@gmail.com